

# la lutte contre les cancers

## Nice : la villa Paradiso futur centre de cancérologie

« Nous ne voulions pas que ce lieu devienne n'importe quoi... C'est fait ! Christian Estrosi a présenté, vendredi en conseil municipal, une délibération pour entériner la vente de la villa Paradiso. Cette magnifique demeure Belle époque, située à Cimiez, avait été construite en 1881 pour un riche homme d'affaires avant de devenir un haut lieu de séjour des Prix de Rome. Puis, elle avait abrité le conservatoire de danse et de musique jusqu'en 2006. Depuis, la bâtisse accueillait des agents municipaux de la direction de l'Éducation. Au cœur d'une polémique pendant environ deux ans alors que la Ville avait annoncé sa mise en vente, la villa Paradiso a trouvé sa destination dédiée à la Santé. Dans ses murs, c'est un centre de cancérologie qui va prendre place. Mais aussi et surtout un lieu de vie centré sur les patients et leurs familles. « En novembre 2020, le groupe OGER Investissements a manifesté son désir d'acquiescer, pour 7,2 mil-

lions d'euros [évaluation de France Domaine, NDI.R], afin d'y implanter un institut de cancérologie pour sa société Kantis qui souhaite créer un lieu détaché de la maladie, que les patients et leurs proches fréquenteront sans appréhension pour bénéficier de soins de soutien, sophrologie, art-thérapie, onco-esthétique, psycho-oncologie, nutrition... Mais aussi pour obtenir des informations sur le dépistage et la prévention », a détaillé le maire de Nice.

### Un établissement unique en France

Le projet est soutenu par le professeur David Khayat, ancien président de l'Institut national du cancer (Inca) et par le docteur Alain Toledano, cancérologue radio-thérapeute, président de l'Institut Raïfaël. « C'est un établissement unique en France qui réussit à passer d'une médecine centrée sur la maladie à une médecine axée sur l'individu et son projet de vie ». « Le décrochage professionnel, l'iso-



La villa Paradiso vendue pour devenir un lieu de vie pour les malades du cancer.

(Photo Sébastien Botella)

lement, les difficultés psychologiques » des malades du cancer « sont des dégâts qui ne se lisent pas dans une prise de sang ou dans un résultat d'IRM », argumente de son côté le professeur José Santini,

chirurgien de la face et du cou au sein de la clinique Saint-George et président de l'institut de cancérologie Kantys.

« Au moment où nous voyons que notre système de santé est plus que

jamais tendu, ce sont ces initiatives qui permettront d'avoir une réponse adaptée et efficace », souligne Christian Estrosi.

**STÉPHANIE GASIGLIA**  
sgasiglia@nicematin.fr

## Un Ehpad niçois fait don de ses doses inutilisées à des malades du cancer

« Cela m'a paru inconcevable de jeter des doses, quand tant de personnes, parmi lesquelles des personnes à risque de formes graves de Covid-19, n'ont pas accès aujourd'hui aux vaccins ». Médecin coordonnateur à l'Ehpad le Château des Ollières, propriété du groupe Korian à Nice, le Dr Gregory Frin se retrouvait la semaine dernière face à un surplus de doses vaccinales. « Ces doses restantes correspondaient à des désistements de résidents pour des raisons sanitaires essentiellement. Les détruire n'était tout simplement pas envisageable. » Le gériatre, également administrateur du Comité 06 de la Ligue contre le cancer va aussitôt contacter l'association. Sa directrice, Eugénie Clauzon, témoigne : « Il nous a dit voir



Pour Gisèle, cette première dose, c'est l'espoir de serrer enfin ses petits-enfants dans les bras (Photo DR)

que nous suivions, en insistant toutefois sur trois conditions essentielles : qu'ils de leur carte Vitale et surtout qu'ils soient disponibles dans... les 3 h ! ». Les

effet au vaccin produit par Pfizer, dont les conditions d'utilisation sont très strictes. « Il était impératif qu'elles soient injectées très rapidement, pour conserver toute leur efficacité. »

### Compte à rebours

Lorsque le Dr Frin contacte la Ligue, on est vendredi en fin d'après-midi. C'est alors un véritable compte à rebours pour éviter que ces doses précieuses ne soient perdues. « En relation constante avec nos adhérents, nous avons pu très vite contacter un grand nombre d'entre-eux. Six remplissaient les trois critères essentiels. » Trois heures plus tard, ils étaient accueillis au Château des Ollières et recevaient leur première dose de vaccin. Un soulagement qui s'exprimait par

enfin pouvoir serrer mes petits enfants dans mes bras [Attention, l'immunité maximale n'est obtenue qu'après le rappel, NDLR] « Je suis soulagé, je vais pouvoir être vacciné avant ma prochaine chimio », se réjouissait un autre « élu ». Les six personnes ont été soigneusement inscrites dans les fichiers, afin d'être parfaitement assurées de recevoir en temps et en heure le précieux rappel nécessaire à une protection efficace contre une forme grave de la Covid-19. Les protagonistes de cette belle initiative ne souhaitent pas qu'elle soit envisagée comme un moyen de pallier les « dysfonctionnements » dont il est aujourd'hui fait écho notamment par les oncologues à l'instar du Dr Barrière, onco-

Mer (lire nos éditions d'hier). Chacun sait qu'il reste préférable que les patients atteints de cancer sous traitement soient vaccinés dans un service d'oncologie. « Mais nous voulons saluer ce bel élan de soutien aux personnes malades qui subissent aujourd'hui la double peine : la maladie et l'isolement dus à la situation sanitaire », conclut Eugénie Clauzon.

Cette initiative, si elle doit être saluée, interpelle sur les doses de vaccin potentiellement inutilisées dans notre département et ailleurs, pour des motifs similaires. Sont-elles détruites ? Quand ce n'est pas le cas, à qui profitent-elles ? Ce marché « parallèle » offre-t-il toutes les garanties de sécurité ? C'est un autre sujet. D'importance.

08/02/2021

loir en faire profiter les malades atteints de cancer disposent d'une prescription médicale, soient détenteur doses menacées d'être détruites correspondaient en des larmes pour certains, à l'instar de Marlène : « Je vais logue à la polyclinique Saint-Jean de Cagnes-sur-

**NANCY CATTAN**  
ncattan@nicematin.fr